

Lè coumechons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 47

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

culier produit sur certains individus par la proximité de l'eau ou de métaux.

En d'autres termes, l'opérateur, placé sur un terrain donné, éprouve une sensation plus ou moins forte qui, arrivant aux mains, produit le mouvement de la baguette.

Je laisse à de plus savants que moi le soin de décider si c'est là un phénomène magnétique ou électrique.

Les individus dont le système nerveux est affecté par des causes qui, pour nous, sont imperceptibles, sont relativement nombreux : un certain comte Tristan, qui a écrit sur ce sujet, estime que sur quarante personnes, il en est une qui est géologue malgré elle ou sans le savoir.

Dans le Harz, il existe une petite peuplade dont tous les membres sont des adeptes de la baguette. Comme ils sont très habiles, on paie leurs services fort cher, et ils seraient tous riches s'ils ne menaient pas une vie de sacripans.

Une femme de la Suisse allemande, nommée Beutler, qui vivait il y a quelque cinquante ans, éprouvait des sensations très vives, et souvent douloureuses, sur différentes parties du corps, lorsqu'elle se trouvait près d'une source souterraine ou d'un gisement de minéraux.

Enfin, le célèbre pasteur Oberlin du Ban de la Roche était un grand découvreur de sources et ne dédaignait pas de se servir du coudrier. Je pourrais vous citer bien d'autres exemples à l'appui de la thèse ci-dessus, mais je crains d'abuser de vos colonnes, ou, ce qui serait peut-être fâcheux, de passer pour fou aux yeux de vos lecteurs.

Agrérez mes salutations. V.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli la lettre qui précède, — très intéressante par certains faits qu'elle rapporte, — et nous sommes charmé de l'avoir provoquée. Néanmoins, nous avons le regret de dire à notre correspondant que les arguments qu'il avance ne modifient en rien notre manière de voir au sujet de la baguette de coudrier.

On nous dit que la proximité de l'eau ou des métaux produit sur certains individus « un effet particulier, et qu'ils éprouvent des sensations très vives, souvent douloureuses, sur différentes parties du corps, lorsqu'ils se trouvent près d'une source souterraine ou d'un gisement de minéraux. » Mais, s'il en était ainsi, que deviendraient ces braves gens près d'une fontaine, d'un fleuve ou d'un lac ?... Quelle attitude auraient-ils en bateau à vapeur ?

Et lorsqu'il s'agit de métaux, vous voyez d'ici la figure qu'ils feraient dans le magasin Francillon ou en montant à la Tour Eiffel ! Ils seraient pris d'une agitation nerveuse telle, qu'il faudrait

les lier comme de pauvres fous, ce qui serait fort triste.

Non, la baguette de coudrier ne sera jamais pour nous qu'un simple morceau de bois, bien innocent des prodiges qu'on lui attribue.

Un coup d'œil dans la société parisienne.

Mesdames. — Donnons un coup d'œil dans la société parisienne que la saison vient de ramener nombreuse au sein des plaisirs et des fêtes de la grande ville. Prenons pour guide un spirituel écrivain, la baronne Staffe, qui publie, dans l'*Estafette* de Paris, une intéressante chronique, à laquelle nous empruntons les détails suivants :

Paris est à ce moment très vivant, très peuplé de monde élégant. On y reçoit beaucoup à table, on s'y visite assidûment, on se retrouve journellement au théâtre.

La princesse Brancovan, qui a passé l'été dans sa belle villa d'Amphion, est installée actuellement en son hôtel de l'avenue Hoche, et va recommencer ses déjeuners fameux où l'entente la plus délicieuse doit régner pour justifier leur nom de *Concordia*. La politique n'y trouve pas de place dans la conversation.

A l'issue des déjeuners de la princesse, on fait toujours de la musique, ce qui contribue encore à adoucir les mœurs... pendant quelques heures au moins, et l'on ne saurait trop féliciter M^{me} de Brancovan d'obtenir ces trêves, si courtes qu'elles soient.

L'hôtel de Condé, habité par la comtesse de Chambrun, musicienne de première force, retentit également de sons harmonieux.

Chez la marquise de Blocqueville, il y a toujours foule aux réceptions du mardi, et ses soirées musicales et littéraires du lundi recommenceront prochainement.

Fontainebleau est aussi dans toute sa gloire ; les heureux de ce monde y peuvent trouver les plaisirs de la chasse pendant le jour, et ils ont pour leurs soirées le bal, la comédie, la musique. La saison de cette charmante petite ville dure neuf mois ; au printemps, outre les déjeuners et les promenades, on y a tous les divertissements de Paris ; l'été, la villégiature y est plus agréable qu'en tout autre lieu. En résumé, la ville de François I^{er} ne se calme guère que pendant les trois premiers mois de l'année, et encore.

Du reste, je crois que partout on a résolu le problème de s'amuser toujours, et quand même, et bien que les campagnes soient fort tristes en ce moment, sous leur voile de brume, les châteaux de France retentissent des éclats du plaisir et de la gaieté.

Les modes d'hiver ne sont pas encore déclarées ; nous en sommes toujours à celles d'arrière-saison. Dans les voitures qui filent vers le Bois, vous apercevez les toilettes de fin drap, de nuance tendre : héliotrope, turquoise, mastic, vert nil, etc. Les têtes sont coiffées de l'imperceptible capote ou de l'immense chapeau rond. Sur les épaules, en attendant les fourrures et les lourds manteaux, des pélerines-prélat, des cols ozarène, en lophophore, avec manchon assorti.

Jamais le plumage du superbe oiseau des Indes n'eut un pareil succès. Les douairières se souviennent de l'avoir vu porter, pour la première fois, par la princesse Clémentine, — mère du prince de Bulgarie, — à une réception de la cour de Louis-Philippe, son père. La garniture envoyée par l'empereur du Brésil, — où le beau galinacé a été acclimaté, je pense, — avait été posée sur une robe de satin blanc. On admira beaucoup le magnifique ornement, mais il fallait être fille de roi pour le posséder, son prix étant excessivement élevé. Le vrai lophophore coûte encore très cher, mais en l'achetant, les femmes élégantes satisfont, à la fois, leur coquetterie et leur cœur. Elles savent que cette parure, chatoyante comme si elle était faite de pierreries, n'appartient qu'aux privilégiées, et qu'en embellissant leur beauté, elles procurent du pain à un nombre considérable de petites fées, dont les mains habiles assemblent ces plumes étincelantes, avec une patience et un goût dont tout le monde se rend compte en admirant leur travail.

Le bas de Grand'Mère.

Ce fut vers le temps des semailles
Qu'elle fit les premières mailles ;
Depuis, l'hiver comme l'été,
Toujours elle avait tricoté,
En ruminant quelque prière ;
Et plus ses lèvres marmottaient,
Plus ses mains maigres tricottaient,
Pauvre Grand'Mère.

Les doigts se raidissaient rebelles,
Et souvent, le soir, aux chandelles,
Les yeux, clignotant sous les cils,
De la laine brouillaient les fils.
Aussi le bas n'avancait guère ;
Depuis six mois, c'était bien long,
Elle n'en était qu'au talon ;
Pauvre Grand'Mère.

Vint l'automne, temps des veillées ;
On s'assemble pour les teillées.
Grand'Mère, au fond d'un vieux cabas,
Avec elle emportait son bas.
« Quand aurez-vous fini la paire ? »
Lui disaient jeunesses en rond,
Tout en cassant le chanvre blond.
Pauvre Grand'Mère.

Un soir, de sa main qui tremblotte,
Elle remit dans la pelotte
L'aiguille pour ne plus l'ôter ;
Et lasse enfin de tricoter,
S'en alla dormir sous la terre,
Ayant fait son temps ici-bas,
Sans avoir pu finir son bas.
Pauvre Grand'Mère.

H. PAUTHIER.

(Extrait des *Gaudes*.)

Lè coumechons

Dévant qu'on aussè lo tsemin dè fai,
on ne saillessâi pas atant qu'ora, et
n'étâi pas râ dè vairè dâi vilhiès fennès
que n'aviont jamé met lè pi ein défrou dè
la perrotse. Dein cé teimps, cé qu'allâvè
per hazâ pè la vela, quand demâorâvè
dein on veladzo on bocon liein, dévessâi
fèrè dâi coumechons po 'na masse dè
dzeins. C'étâi onna metse dè pan po

stuce, onna livra dè café po césiquie, on ceint dè tatsès po ferrà lè chôquès po ne n'autro; on paquie dè tabà, ào bin on cornet d'Hollande ào dè maraco. Enfin quiet! y'ein avâi adé po 'na pecheinta lottâ.

On dzo qu'on avâi de que Frelure dévessâi allâ reportâ dè l'ovradzo (fabre-quâvè dâi remèssès dè biola et l'allâvè onco prâo soveint* pè là vela), on moué dè dzeins lài vignont demândâ dè lào fèrè dâi coumechons. Ora, ne sé pas se sè démaufiâvont dè li; mà tantiâ que saviont que dévessâi teri dè l'ardzeint et ne lài ein baillivont rein; lài desont: on tè remboursèrà quand te revindrè.

Cé commerce einbêtâvè Frelure, qu'é-tâi soveint d'obedzi dè tsandzi on écu nâovo ào bin on brabant po payi onna coumechon dè cauquiè crutz, et la màiti dâo teimps on ne lài reindâi que dâi crouïo batz dâo Valâ ào dè Nâotsati, que n'étiot pas dâo concordat. Et coumeint n'é-tâi pas tant foo po tchiffrà, sè laissivè carottâ avoué tot cé miquemaque de compto po tsacon. Adon po cein fèrè bôtsi, ye ruminâ oquiè que n'é-tâi pas tant bête.

Quand don lè dzeins lài vegniron demândâ dè lào z'atsetâ çosse et cein, Frelure lào fe: « Marquâ mè cein su on bocon dè papâi, po ne pas que y'âoblièyo! »

L'est cein que friont, hormi lo borellâ que lài baillâ onna pice dè dix crutz po lài atsetâ on paquie dè fiçalla dè pousa.

Déval lo né, quand Frelure rarrevâ ào veladzo, tsacon vint queri sè coumechons; mà furont ti bin ébayi que n'ien avâi po nion què po lo borellâ.

— Adon, lài fâ on municipau, qu'at-teindâi on fédzò dé vè po on soupâ que voilliâvè fèrè, t'es bin pou complièseint, et te mè fâ quie on rudo affront.

— Ma fâi, repond Frelure, n'èin pu pas dâo mé; mà m'est arrevâ onna farça dâo diablo. Dévânt d'arrevâ à la vela, mè su arretâ su lo pont po vouâiti totè clliâo coumechons. Y'avé met ti clliâo papâi su lo mouret; la bise sè messa à socliâ et on tsancro dè revolin lè z'a ti fé prevollâ, que n'é pas étâ fotu d'ein racerotsi ion, et coumeint ne mè rassovegnivo pas cein que y'avâi dessus, n'é rein pu atsetâ.

— Portant te t'es bin rappelâ dè la coumechon ào borellâ?

— Ah! c'est que lo borellâ avâi met l'ardzeint dein lo papâi, et cein l'a ratenu; la bise lài a rein pu, et l'est po cein que y'é pu lài fèrè sa coumechon.

Et l'est dinsè que Frelure a pu s'esquivâ dè sè reinveni avoué on demi-quintau dein sa lottâ.

Il nous tombe sous la main quelques feuilles détachées d'un ouvrage qui paraît actuellement sous le titre: *L'invasion allemande*, et auquel nous empruntons les curieux détails qu'on va lire:

« Pendant le siège de Paris, des bouceries ambulantes d'un nouveau genre circulaient à travers les rues. L'une de ces voitures portait comme enseigne :

Résistance à outrance.

Grande boucherie canine et féline.

Sur les faces de la voiture, on lisait ce quatrain :

L'héroïque Paris brave les Prussiens.

Il ne sera jamais vaincu par la famine.

Quand il aura mangé la race chevaline,
Il mangera ses rats, et ses chats et ses chiens!

Comme spécimen de menu, en voici un qui ne manque pas d'originalité :

Potage : Consommé de cheval au millet.

Relevés : Brochette de foie de chien à la maître d'hôtel, émincé de râbles de chat, sauce mayonnaise.

Entrées : Epaules et filets de chien braisés, sauce tomate; civet de chat aux champignons; côtelettes de chien aux petits pois; salmis de rats sauce Robert.

Rôt : Gigots de chien, flanqué de ratons sauce poivrade.

Légumes : Bégonias au jus.

Entremets : Plum-pudding au rhum et à la melle de cheval, etc.

Le tout fut trouvé exquis par les convives, sauf les ratons qui flanquaient les gigots de chiens, et qui étaient, paraît-il, d'une chair molle et filandreuse.

Voici un aperçu de ce que les bouceries municipales mettaient en vente :

Lundi, 28 novembre, porc salé; mardi, 29, morue; mercredi, 30, bœufs et moutons conservés; jeudi 1^{er} décembre, vendredi 2 et samedi 3, cheval frais; dimanche 4, morue.

Le lait a presque complètement disparu, ce qui ne contribue pas peu à accroître la mortalité des enfants en bas âge. Les pommes-de-terre coûtent 20 centimes le kilogramme, et encore n'en peut-on presque plus acheter. On ne peut plus se procurer d'œufs qu'à 1 franc la pièce; le filet de bœuf, de plus en plus rare, coûte 30 francs le kilogramme; un poulet se vend 25 francs; le sucre et l'huile de table ne se trouvent plus que difficilement; il en est de même pour le riz qui vaut 2 francs 50 le kilogramme.

Ce n'est pas encore la famine, mais la population souffre de la faim. »

Quelques définitions.

Patinage. — Exercice qui a pour but d'apprendre à se jeter par terre avec grâce et à se relever avec prestesse.

Charité. — L'art de perdre son portemonnaie dans la poche d'un pauvre.

Un mouton poussif est un mouton tondu, puisqu'il a perdu l'haleine.

La probité est la seule monnaie qui ait cours partout.

Celui qui aime les bêtes aime ses semblables (Extrait d'un discours prononcé à la Société protectrice des animaux.)

Petites distractions.

Amusement de l'œil. — Si vous regardez deux carrés formés, l'un de lignes horizontales, et l'autre de lignes verticales, que vous aurez tracés sur un bout de papier, le premier paraîtra plus long que large et le deuxième plus large que long.

Percer un sou avec une aiguille. — Il suffit d'enfoncer l'aiguille dans un bouchon de même longueur qu'elle. On pose ensuite le sou sur un écrou ou autre objet percé, et on y superpose le bouchon et l'aiguille, qu'on frappe d'un coup sec avec un marteau pesant. Le sou est immédiatement percé.

Le mot de la charade de samedi est *Fougueux*. — 23 réponse justes. Le sort a donné la prime à M. E. Bastian, au Grenet, Forel (Lavaux).

Problème.

De combien de marches se compose un escalier quand, en le montant de deux en deux, il en reste une; de trois en trois, il en reste deux; de quatre en quatre, il en reste trois; de cinq en cinq, il en reste quatre; de six en six, il en reste cinq, et de sept en sept, il n'en reste point.

Prime : Un almanach pour 1891.

Le Comité de l'œuvre des **Colonies de vacances** organise pour mardi prochain, au Théâtre, une soirée au bénéfice de cette intéressante institution. Le but philanthropique de cette soirée, pour laquelle trois de nos meilleures sociétés, la *Société littéraire*, la *Fanfare lausannoise* et les *Amis gymnastes*, ont accordé leur concours, est un gage précieux du succès que nous lui souhaitons.

Concert du Chœur d'hommes. — Nous nous empressons de rappeler le concert que cette excellente société donnera vendredi, 28 novembre, dans le temple de St-François, sous la direction de M. Herfurt. Les artistes distingués qui lui prêteront leur bienveillant concours lui seront un précieux élément de succès. Il suffit de citer *Mme Agnès Herfurt-Schæler* et *M. Ch. Blanchet*.

Choses à rappeler. — Quelles sont les sept merveilles du monde?... Nous sommes persuadés que les neuf-dixièmes de nos lecteurs, qui croient les connaître, n'en pourraient pas citer la moitié. Les voici avec l'indication des célébrités qui en sont les auteurs :

Les jardins suspendus de Babylone. — Sémiramis.

Pyramides d'Egypte. — Cheops et Cheiphren.

Colosse de Rhodes. —

Jupiter olympien. — Phidias.

Temple de Diane à Ephèse. —

Tombeau de Mausole. — Arthémise.

Le phare d'Alexandrie. — Alexandre-le-Grand.